



20140082

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

Séance publique du 30 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le trente septembre à 19h00, les membres du conseil municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 26 septembre 2014 conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : M. Paul Baudry, Maire, Mmes et MM. Gallot, Davril, Yaouanc, Lahorgue, Bonzon, Delettre, Etchegaray, Bigé, Gay, Klisz, Bigoteau, Etcheverry, Recart, David, Sorhaits, Vigier et Gony.

Absente excusée : Mme Dallet (procuration à Mme Gallot)

Secrétaire de séance : M. Francis Davril

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 18

N°8 : Objet : Institution de la Déclaration de clôture

Le Maire expose que l'article R.421-12 du Code de l'urbanisme permet d'instituer la déclaration de clôture sur tout ou partie du territoire communal.

Il propose d'instituer la déclaration préalable de clôture sur l'ensemble du territoire communal.

APRES avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE d'instituer la déclaration de clôture sur l'ensemble du territoire communal.

Vote : 18

Pour : 19 (dont une procuration)

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
P. Baudry



Approuvé le 31/09/2014